

# COMPTE ADMINISTRATIF 2020

## NOTE DE SYNTHÈSE

(Délibération du conseil municipal du 08/04/2021)

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Canéjan.

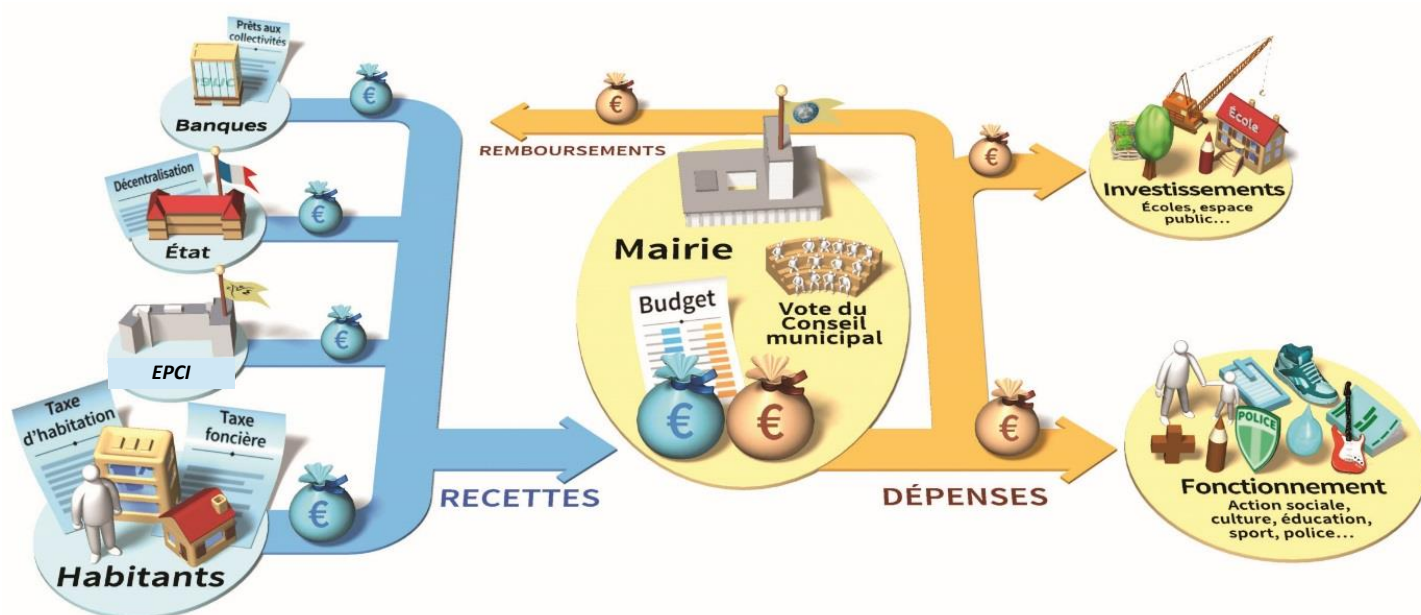
- Le compte administratif est établi en fin d'exercice par l'ordonnateur
- Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.
- Le compte administratif rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.

Le compte administratif a été voté le 8 avril 2021 par le Conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à Monsieur Le Maire aux heures d'ouvertures des bureaux.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- la section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelques fois pluriannuelles.

### COMPRENDRE UN BUDGET MUNICIPAL

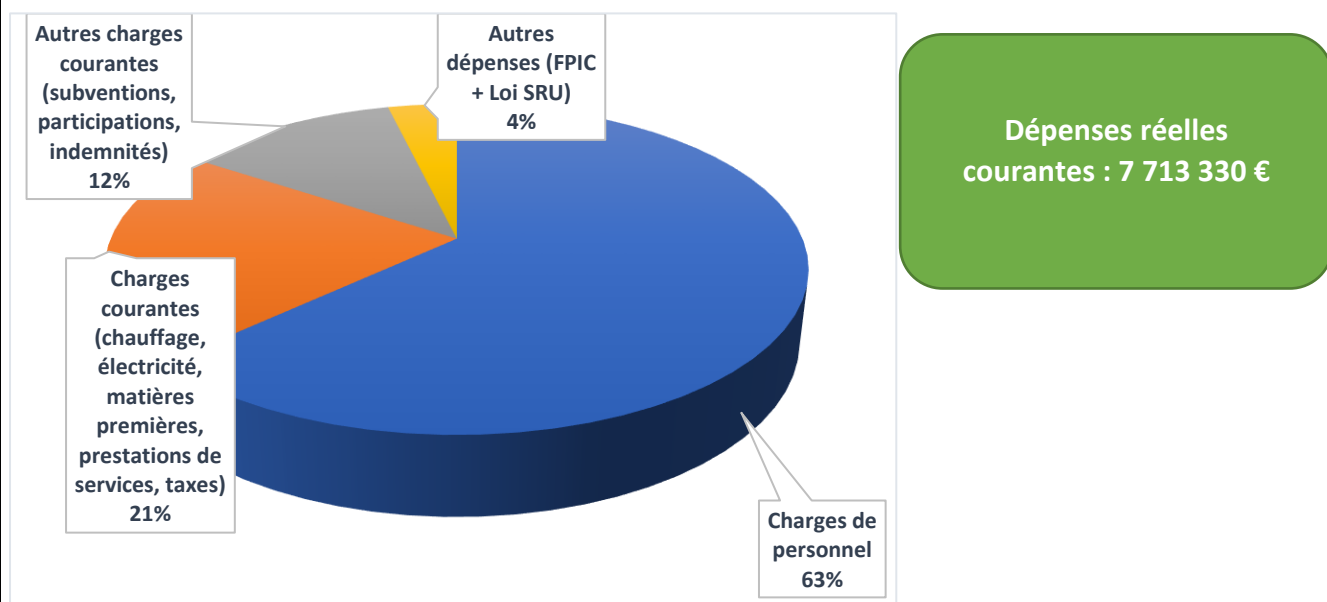


## Les chiffres clés 2020 – section de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Recettes de fonctionnement	8 809 395.14 €
Dépenses de fonctionnement	8 198 118.29 €
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	<b>611 276.85 €</b>

### Quelles sont les principales **DEPENSES réelles de gestion courante Fonctionnement 2020** ?



### Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

- Entre 2018 et 2020 : une baisse moyenne annuelle de 1 %

Un effort important a été engagé par les services de la collectivité afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement alors même que la réglementation a introduit de nouvelles dépenses. 2020, malgré un maintien des services par la collectivité, a connu une baisse importante des charges courantes directes de fonctionnement (-22 %), pendant la période du confinement.

- Ex : entre 2014 et 2020, la commune de CANEJAN a versé en cumulé 1 640 870 € au titre du Fonds de péréquation intercommunal et communal FPIC.

## D'où viennent **LES RECETTES réelles de Fonctionnement 2020** :

### Principalement

- Des reversements de la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde : (attributions de compensation, reversement d'une part fiscalité entreprise) : **4 296 256 €**
- Des impôts payés par les contribuables Canéjanais : (taxe habitation, foncier bâti et foncier non bâti) : **2 520 963 €**
- Des dotations de l'état / région / département et subventions divers organismes : **570 805 €**
- Des produits des services (restauration, périscolaire, spectacles, cinéma) : **560 371 €**
- Autres taxes (droit de mutation, taxe électricité...) : **561 570 €**
- Autres recettes (Atténuations de charges et produits des locations) : **177 614 €**

### **Evolution des recettes réelles de fonctionnement**

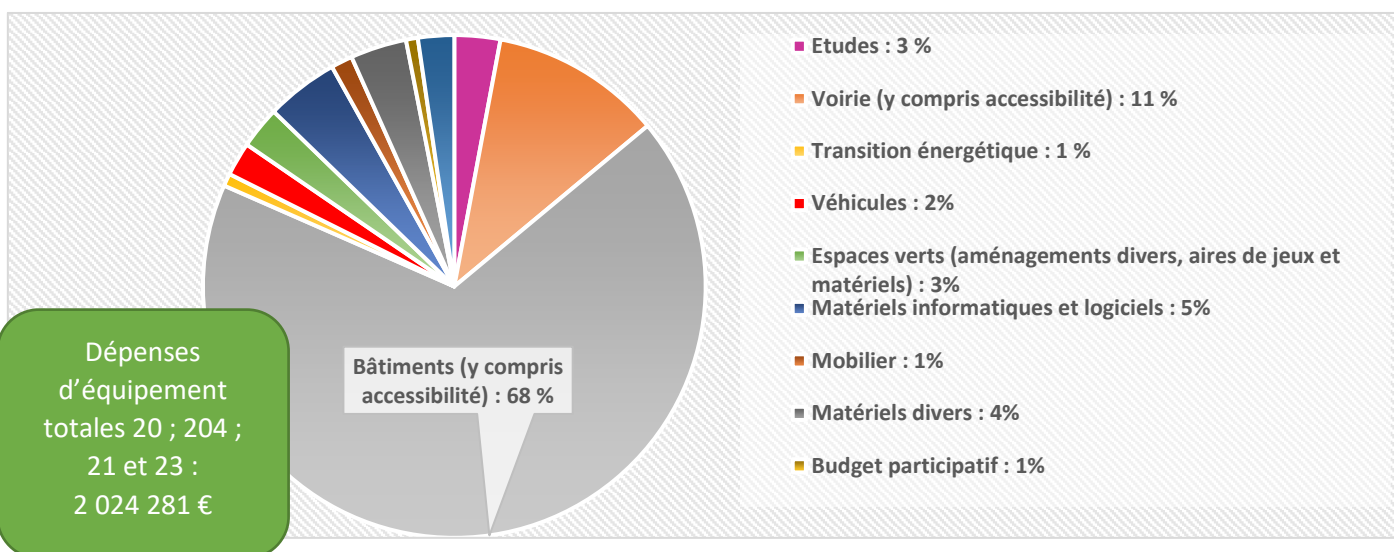
- Entre 2018 et 2020 : une moyenne de baisse annuelle de 0.24 %

Les recettes de fonctionnement hors fiscalité diminuent chaque année. Comme la majorité des communes, Canéjan a vu ses dotations de l'état diminuer fortement ces dernières années (-98.54 % entre 2014 et 2020).

## Les chiffres clés 2020 – section d'Investissement

Recettes d'investissement	2 423 156.21 €
Dépenses d'investissement	2 386 373.43 €
<b>Résultat d'investissement 2020</b>	<b>36 782.78 €</b>

### Quelles sont les *DEPENSES d'équipement 2020* ?



Au montant des dépenses d'équipement 2020 réellement payées, il faut rajouter, les dépenses engagées et mises en restes à réaliser au budget 2021. **Les RAR s'élèvent ainsi à 424 677 €**

**Ainsi 70 % des sommes portées au budget 2020 en termes de dépenses d'équipement ont été engagées pour un montant total de 2 448 958 €**

## Les chiffres clés 2020 : endettement

Le capital restant dû des emprunts est une charge à la marge pour le budget général. L'encours de dette par habitant s'élève à 185,69 euros par habitant au 31/12/2020 alors que celui des communes de même strate atteint 786 euros.

La commune est dans une zone verte, puisque très peu endettée. Elle dispose donc d'un ratio d'endettement très favorable, à savoir 1,36 ans. La commune est de fait très peu endettée :

- Intérêts du capital payés en 2020 : 10 948.93 € €
- Capital remboursé en 2020 : 47 934.38 €